

Ecrit par Echo du Mardi le 9 décembre 2020

Le visage de la corruption en France



Ecrit par Echo du Mardi le 9 décembre 2020

Le visage de la corruption en France

Chiffres clés sur les affaires de corruption en France, en date de juin 2020

Répartition par secteur d'activité et profession *

Mairie, maire, adjoint et conseiller

24 %
Entreprise et dirigeants

Entreprise et dirigeants

11 %

Personne privée

Fonctionnaire

10 %

Employé de collectivité territoriale, fonction publique

9 %

Distribution selon le type d'infraction *

26 %

Détournements de fonds publics

18 %

Prise illégale d'intérêts, conflit d'intérêt et ingérence

_____17 %

Escroquerie et fraude

16 %

Faux et usage de faux

13 %

Abus de biens sociaux



Source: Transparency International













Ecrit par Echo du Mardi le 9 décembre 2020

A l'occasion de la journée internationale de <u>lutte contre la corruption</u> qui se tient aujourd'hui, <u>Statista.com</u> a choisi de revenir sur les chiffres clés de ce fléau avec les données de 'Transparency International'. Si la corruption affecte le plus fortement les pays pauvres et instables politiquement, l'ONG a pointé du doigt cette année la <u>stagnation de plusieurs pays occidentaux</u> dans les progrès contre ces pratiques illégales. La France en fait notamment partie, avec un recul de trois places dans le classement mondial élaboré par Transparency International. Mais quel est le visage de la corruption dans l'Hexagone ?

Plus de 1 000 affaires recensées en France

Sur plus de 1 000 affaires de corruption <u>recensées en France par l'ONG</u> en date de juin 2020, on remarque que ces activités illicites semblent particulièrement répandues dans le milieu politique, en particulier à l'échelon municipal (maires, adjoints et conseillers) qui concentrent 39% des affaires. En seconde position, on retrouve les entreprises et leurs dirigeants, représentés dans environ le quart des affaires recensées. Quant aux infractions les plus fréquentes, c'est le détournement de fonds publics qui arrive assez largement en tête, puisqu'il concerne 26% des affaires de corruption. Suivent ensuite le conflit d'intérêt et l'ingérence (18%), l'escroquerie et la fraude (17%), ainsi que le faux et usage de faux (16%).

Tristan Gaudiaut